

GENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- Fichiers des aînés

Les Saint-Martinois(es) non-inscrits sur les listes électorales et ayant 70 ans dans l'année 2021, sont invités à se faire inscrire en mairie.

Ils pourront ainsi être conviés aux rencontres de convivialité proposées par le CCAS : repas de fin d'année et/ou colis de Noël, sorties et goûters. ●

- Personnes vulnérables

Les personnes souhaitant intégrer le registre des personnes vulnérables de la commune, sont invitées à venir remplir une fiche d'inscription en mairie. Ce registre permet aux membres du CCAS de contacter ces personnes en cas de canicule ou de période critique telle que le confinement.

Les données personnelles de ces fiches resteront internes au CCAS et ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins. ●



ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à la décision municipale du 20 novembre 2020, il est procédé à une enquête publique sur le projet de déclassement de voirie communale - sentier rural n°19 - en vue de sa rétrocession sur 180 ml à la SCN Le

Millésime, dans le but de rétablir son tracé lors de la réalisation du lotissement « Le Millésime ». L'enquête publique aura lieu du lundi 20 septembre au lundi 4 octobre 2021 inclus.

Madame le commissaire enquêteur, désignée par arrêté municipal, sera présente en mairie les samedi 25 septembre et lundi 04 octobre 2021 de 9h à 12h pour recevoir les observations orales ou écrites du public. En dehors de ces permanences, le dossier est consultable de tous aux heures d'ouverture de la mairie. ●



MARCHÉ DE NOËL

Pour offrir aux St Martinois de passer un joli moment de convivialité tant attendu, la commission Fêtes et cérémonies organise un Marché de Noël dans le centre bourg, le **samedi 11 décembre** à partir de 14 h.

Une vingtaine d'exposants ont déjà répondu présents : vous y découvrirez de nombreux artisans. Des maquillages magnifiques seront offerts aux enfants. Sans oublier, des stands de gourmandises et de restauration. Un concours de dessin sera proposé à nos écoliers, la chorale « Point d'Orgue » vous enchantera de quelques chants de Noël, un concert dans l'Église sera organisé par l'association DSA et un feu d'artifice clôturera ce Marché de Noël. ●

CITOYENNETÉ : ÉLECTIONS 2022

10 et le 24 avril 2022 : élections présidentielles / 12 et le 19 juin 2022 : élections législatives

Rappel des conditions d'inscriptions

1) Il faut remplir toutes les conditions suivantes

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection et être français

- Jouir de ses droits civils et politiques

Rappel : Tout Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au 2nd tour.

- La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales,

- Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.

2) Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite au plus tard le 6e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. ●



BIENVENUE AU DOCTEUR DIAKATÉ MANON

Le 1^{er} juillet, elle a rejoint l'équipe du Pôle Médical situé place Augustin Pillault. Vous pouvez prendre rendez-vous tous les jours (sauf le mercredi) au 02 47 50 67 33.



L'ATELIER BIS

Réouverture de l'Atelier Bis, salon de coiffure situé 16 rue de Tours. Manon vous accueillera avec plaisir le lundi de 9h à 18h, le mardi de 9h à 19h, le jeudi de 10h à 19h et le vendredi de 9h à 19h (horaires provisoires).

Contact au 02 47 56 27 97



RAPPEL

L'Agence Postale Communale a intégré ses nouveaux locaux, situés à gauche de la Mairie, place Marcel Habert.

L'AGENDA

Sam. 2 octobre

Noëlle Chatelet (dixième anniversaire des rencontres culturelles), Mets, Mots et Musique, à l'Auberge de la Treille.

Jeu. 7 octobre

Les journalistes Nicole Bacharan et Dominique Simonnet pour le « vingtième anniversaire » du 11 septembre, à l'Auberge de la Treille.

Jeu. 14 octobre

Soirée Mets et Mots en fête, 14 auteurs présents, parrain Éric Fottorino, marraine : Irène Frain, au château de la Bourdaisière.

Jeu. 21 octobre

Dan Nisand Martin Dumond autour de la maison d'édition Les Avrils, à l'Auberge de la Treille.

Jeu. 28 octobre

Constance Rivière, à l'Auberge de la Treille.

Dim. 21 novembre

Loto du Club de Handball, au gymnase Pierre Boureau.

Ven. 3 décembre

Soirée Téléthon, au Gymnase Pierre Boureau

Dim. 5 décembre

Vide dressing du Comité de Jumelage Cervellò au Gymnase Pierre Boureau

Sam. 11 décembre

Marché de Noël organisé par la municipalité dans le centre bourg

À NOTER

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES SOIRÉES CULTURELLES PROPOSÉES PAR :

- **l'Auberge de la Treille**
auberge-de-la-treille.com
ou saintmartinlebeau.fr ;
- **les Amis du Manoir Thomas-Bohier**
amisdumanoirthomasbohier.fr
- **les Amis de la Bibliothèque**
liredelire.wordpress.com
Bibliothèque-Saint-Martin-le-Beau



EN BREF

CULTURE

BELLE SOIRÉE À SAINT-MARTIN-LE-BEAU

Le mardi 17 août, le théâtre de l'Ante a posé ses tréteaux pour la première fois dans notre commune. Un public nombreux a répondu présent pour cette plongée dans l'univers du cabaret. Un moment de culture et de partage à renouveler l'année prochaine.



La municipalité a eu le plaisir de programmer le théâtre de l'Ante, dans le cadre de la saison culturelle 2021 de la Communauté de Communes Bléré Val de Cher.

Depuis vingt cinq ans, le Conseil Départemental d'Indre et Loire a confié au Théâtre de l'Ante une mission de diffusion culturelle dans notre département, pour rencontrer le public des villes et des villages de notre territoire.

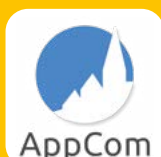
Pour leur première représentation sur notre commune, les organisateurs ont enregistré le plus grand nombre de spectateurs sur leur tournée de l'été 2021.

Malgré les températures fraîches, le spectacle « Chez Arthur Cabaret du temps retrouvé » a su réchauffer les cœurs et faire briller des étoiles dans les yeux du public. ●

CONTACT

Mairie de Saint-Martin-le-Beau
Place Marcel Habert - 37270 Saint-Martin-le-Beau
Tél. 02 47 50 67 26

RETROUVEZ-NOUS SUR :



saintmartinlebeau.fr

Mairie de Saint-Martin-le-Beau

RENOUVELER LA DÉMOCRATIE LOCALE

C'est une nouvelle rentrée sous contraintes que nous vivons. Néanmoins, les jeunes saint-martinois ont retrouvé leur école et leurs enseignants, la vie associative a repris, la vie municipale se poursuit, nous apprenons à vivre dans le contexte sanitaire qui demeure.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques. Nous sommes nombreuses et nombreux à partager la même envie de faire vivre notre commune, à travailler ensemble pour rendre notre commune plus agréable et plus vivante. Notre résilience dans la crise et la réussite du quotidien sont le fruit d'un travail collectif, c'est le propre même d'une collectivité.

Merci aux services scolaires, aux enseignants et à tous les personnels qui ont permis une rentrée dans les meilleures conditions.

Merci aux bénévoles des associations qui participent au bien vivre ensemble et qui consolident notre lien social.

Merci aux artisans et commerçants qui participent à la vitalité de notre territoire.

Merci aux professionnels de santé mobilisés depuis des mois.

Merci aux agents communaux, services administratifs et techniques qui permettent à notre commune d'avancer, de se dynamiser et de conserver son attrait.

Merci à l'ensemble du conseil municipal qui œuvre à rapprocher toujours plus l'action publique des Saint-Martinois. Ainsi, les projets que nous avons lancés avancent et se concrétisent.

Respecter nos engagements, préserver notre cadre de vie et environnemental, consolider le lien social, renforcer la démocratie locale, voici nos lignes directrices. Nous les tenons fermement malgré les contraintes importantes marquant ce début de mandat.

La nouvelle agence postale et le nouveau poste de police municipal sont ouverts. La construction d'un espace associatif et culturel est dans sa phase de consultation des architectes. Pour ce qui est de la maison de la solidarité, les travaux vont débuter en octobre.

Dans le trimestre à venir, nous engagerons une nouvelle phase de notre mandat en vous donnant davantage la parole, en créant de nouvelles instances de consultation et de participation. Pour continuer à travailler ensemble pour Saint-Martin-le-Beau nous avons besoin des meilleurs experts de la commune : les Saint-Martinois eux-mêmes. Ainsi, je compte sur vous pour participer à ce renouvellement de la démocratie locale.

Chères saint-martinoise et chers saint-martinois, petits et grands, je vous souhaite une belle rentrée. ●



Respecter nos engagements, préserver notre cadre de vie et environnemental, consolider le lien social, renforcer la démocratie locale, voici nos lignes directrices.

Alain Schnel, Maire

LA RENTRÉE DES CLASSES 2021-2022

Cette année, nos écoles vont accueillir 221 élèves à l'école élémentaire de la Bergeronnerie et 132 à l'école maternelle Françoise Dolto. Malgré la situation sanitaire, l'ensemble des agents et des enseignants sont mobilisés pour que le climat scolaire reste agréable et propice à l'épanouissement de chaque enfant. La sécurité et le bien être des enfants sera plus que jamais au cœur de nos préoccupations.

Cette rentrée est également celle des changements marqués par un engagement soutenu de la municipalité au

côté des professeurs et des usagers. À l'école maternelle, le mobilier de classe a été partiellement renouvelé pour une meilleure harmonie entre les classes, le hall entièrement rénové pour créer un espace accueillant et agréable, une nouvelle structure ludique sera installée sur la cour de récréation.

Et concernant l'école élémentaire, les parents d'élèves, la commission vie scolaire et le conseil municipal ont répondu favorablement à la demande de l'équipe enseignante en modifiant

les horaires afin de permettre aux enfants de bénéficier d'une matinée rallongée. Ce changement sera plus favorable aux apprentissages et à la réussite des élèves. De plus la bibliothèque scolaire sera intégralement rénovée en début d'année.

Et, autre avancée majeure, toutes les classes seront équipées de vidéoprojecteurs au fur et à mesure de l'année scolaire. Une année scolaire pleine de réussite et de plaisir d'apprendre à tous les petits Saint-Martinois ! Bonne rentrée. ●

LES NOUVEAUX ARRIVÉS



Mélanie GAULTIER a intégré les services administratifs, depuis le 16 août dernier. Après une première expérience à la mairie de Flée dans la Sarthe, elle a pris en charge le service de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux de notre commune en remplacement de Mme BOIRON partie en retraite. Si vous avez besoin de renseignements dans l'un de ces domaines, n'hésitez pas à la contacter !

Nous lui souhaitons la bienvenue. ●



Depuis le 1^{er} septembre, la commune accueille **Pierre BESSAT** parmi ses effectifs, en tant que volontaire territorial en administration (VTA). Ce dispositif initié par l'État permet aux collectivités rurales de recruter de jeunes diplômés, sous conditions, le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum. Il travaillera en lien avec l'équipe municipale et la direction générale sur les missions suivantes : mise en œuvre de projets d'investissement, notamment par la recherche de financements, et mise en œuvre d'une nouvelle démarche de démocratie participative. ●

VIE MUNICIPALE

CHANGEMENT DE CONSEILLER MUNICIPAL



Monsieur Pascal BOISAUBERT est notre nouveau conseiller municipal en remplacement de Monsieur Jean Maurice LEBERT, qui a souhaité quitter ses fonctions le 12 août pour raisons personnelles. Bienvenue au nouvel élu municipal. ●

PAROLES AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES LES QUATRE RESTANTS

Le Conseil Municipal des Jeunes a été élu en mars 2019 par les jeunes de notre commune. Quand ils ont été élus, ils étaient huit mais, quatre d'entre eux ont décidé de partir en début d'année 2021...

Les quatre restants que vous pouvez voir en photos sont bien motivés à continuer ! Ils apportent une vision nouvelle et plus jeune pour notre commune.

Rayane : « Cela me plaît de m'introduire dans le Conseil Municipal des Jeunes, parce que il y a des choses à faire évoluer dans notre commune comme dans toutes les autres... J'ai envie de continuer car j'ai envie de développer d'autres projets avec les mêmes camarades du CMJ. »

Louise : « J'avais envie de tester des expériences nouvelles et pouvoir représenter les jeunes de la commune. Je continue car cela me plaît et il y a encore d'autres projets à venir ! »

Kassandra : « Je voulais me présenter pour m'investir dans la commune, pouvoir changer des choses avec le CMJ. J'aime partager mes opinions et mes idées pour la commune. »

Gabin : « Je suis très content de faire partie de la vie de la commune, de participer aux événements ! Je suis motivé à continuer car j'apprécie d'avoir une place dans la vie de la commune. J'ai encore pleins d'idées ! »

Pour vous donner un exemple d'une de nos idées vous pouvez vous rendre au city stade où vous pourrez y trouver trois nouveaux agrées sportifs ! Merci de bien respecter le matériel mis à votre disposition.

Et bien évidemment si vous avez des idées ou des questions n'hésitez pas à nous en faire part ! ●

Écrit par nos 4 jeunes du CMJ

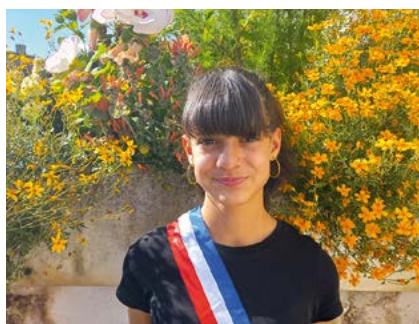
INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORTS LE 25 SEPTEMBRE

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021
A PARTIR DE 14 H 00
Complexe sportif - Rue du Gros Bulisson

CITY STADE

INAUGURATION

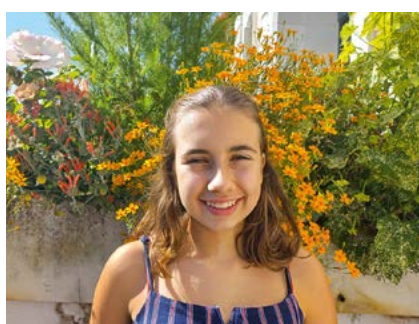
Renseignements en mairie 02.47.50.67.26



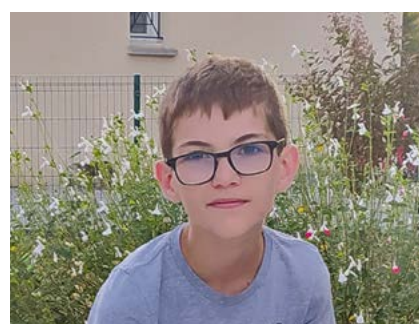
Louise Travouillon, maire, classe de 4^e



Rayane Tifas, conseiller municipal, classe de 4^e



Kassandra Baleine, conseillère municipale, classe de 4^e



Gabin Prenant, conseiller municipal, classe de 5^e

PAROLE AUX ÉLUS

Liste Saint Martin 2020 Une rentrée loin du compte...

Une excellente rentrée aux petits et aux grands, les enjeux sont de taille dans ce contexte de pandémie.

Une rentrée scolaire avec des enjeux importants, où en est l'exécutif qui durant la campagne des municipales par la voix de M. Moulin adjoint à la vie scolaire promettait : « un nouveau réfectoire, la rénovation énergétique de l'école, la construction de deux préaux, le réaménagement des espaces et celui des cours de récréation, le numérique... »

Rejoignez-nous sur  Saint-Martin 2020

UN MINISTRE À SAINT-MARTIN-LE-BEAU

La commune de Saint-Martin-le-Beau a eu l'honneur d'accueillir le 10 septembre 2021, Joël Giraud, secrétaire d'Etat à la Ruralité pour échanger sur la mise en œuvre de l'Agenda Rural avec les nombreux maires du Pays Loire Touraine et rencontrer Pierre Bessat notre volontaire territorial en administration (VTA). Monsieur le maire a souligné, dans son discours d'accueil, l'importance de la présence d'un Etat à nos côtés qui accompagne et soutienne des projets adaptés à la réalité locale. « Dans une commune comme la nôtre, l'impulsion et le dévouement des élus municipaux, la dynamique intercommunale, sont les piliers de la réussite de nos politiques publiques et de la vitalité du territoire. » La présence du ministre montre les opportunités qui s'ouvrent pour notre commune dans l'accompagnement de nos projets.



MUSIQUE

JAZZ EN TOURAINE

Pour la 35^e édition de Jazz en Touraine, nous avons reçu cette année **Grumi Cisum**, le vendredi 17 septembre à 19 heures au Jardin du Presbytère. Depuis sa création en 2018, Grumi Cisum, nous livre un jazz piqué de soul, frais et mélodique. Ce trio Angevin est la rencontre de trois musiciens, formés au jazz sur les bancs du conservatoire d'Angers et de Lyon. Une contrebasse, une guitare et une voix pour swingroover. Leur musique intimiste invite l'auditeur dans un univers fait d'élégance et de spontanéité, où l'imprévu de l'improvisation fait vibrer les cordes. Puisant dans le répertoire varié du jazz et de la soul, c'est avec légèreté et finesse que Grumi Cisum nous a embarqué dans leur imaginaire. ●

TRAVAUX

ÉGLISE ST MARTIN : RESTAURATION DE LA STATUE SAINTE ROSE DE LIMA ET DE SON RETABLE

Les travaux sont prévus du 11 au 15 octobre et du 22 au 26 novembre 2021. Ce sera la dernière étape concernant la restauration et la mise en place dans l'église des statues qui avaient dû être déménagées lors de l'incendie en 2015. Cette statue est en terre cuite peinte, datant de la première moitié XIX^e siècle, elle mesure 140 cm de haut pour un poids de 116 kg. Sainte Rose née à Lima en 1586 et décédée en 1617 était une sœur dominicaine qui œuvra et pria pour l'Église au milieu des Indiens d'Amérique. Elle protège les fleuristes et les jardiniers. Pour information, l'échafaudage restera monté devant le retable entre les 2 sessions de travaux. ●

URBANISME

UNE NOUVELLE VOIE SUR NOTRE COMMUNE

La **rue Augustin Pillault** est la nouvelle rue desservant l'espace médical. Mais qui est Augustin Pillault ? Augustin Pillault, Docteur en médecine, a été maire de Saint-Martin-le-Beau de 1865 à 1871. Né le 11 août 1809 à Saint-Martin-le-Beau, fils de Jean Pillault (receveur des droits réunis) et de Pétronille Antoinette Bernier, décédé le 26 octobre 1879. Il a épousé Marie Champoiseau d'où six enfants Augustin Jean, Albert Louis Marie, Blanche Eugénie Léontine, Berthe Antoinette, Raymond Eugène et Benjamin Antoine Marie (ces deux derniers sont titulaires de la Légion d'honneur), tous nés à Saint-Martin-le-Beau. Son père, Jean Pillault, né le 14 décembre 1771 à Saint-Martin-le-Beau et décédé le 7 juin 1864, était adjoint et receveur des droits réunis (ce qui correspond au receveur des impôts). ●

VIE ASSOCIATIVE



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le **samedi 4 septembre** a eu lieu le Forum des Associations au Gymnase Pierre Boureau. Malgré les contraintes sanitaires, quinze associations ont répondu présentes. De multiples activités culturelles, sportives et sociales ont été proposées aux Saint-Martinois. La journée fut animée par différents clubs : Arts Martiaux, Ping-Pong, Gymnastique Rythmique et Football. Merci aux bénévoles de leur participation active à la vie sociale de notre commune. ●

FOCUS

PATRIMOINE : VISITES GÉNÉRALES PROPOSÉES PAR LE PAYS LOIRE TOURAINE



Mardi 27 juillet, nous avons accueilli une trentaine de visiteurs curieux de découvrir le patrimoine de notre commune. Comme chaque année, cette visite a été animée par Anna Brisson, guide-conférencière nationale et médiatrice du Patrimoine pour le Pays Loire Touraine. La connaissance historique d'Anna Brisson est toujours un plaisir à écouter et ses nombreuses anecdotes emmènent les visiteurs jusqu'en 903 lorsque les Tourangeaux ont vaincu les Normands aux portes de notre village. Cette année, la visite a débuté par notre église restaurée et s'est poursuivie par le lavoir de Battereau situé rue du Moulin et une déambulation dans la rue Raymonde Sergent menant au Manoir Thomas Bohier. Michel Thouin, en duo avec Anna Brisson, nous a fait découvrir ce superbe monument datant du XVI^e siècle. ●

À NOTER

NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU 37 15
- Centre anti-poison 02 47 48 21 21
- Gendarmerie Bléré 02 47 30 82 60 ou le 17
- Pompiers 18
- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police 112
- Coupure électricité ENEDIS 09 72 67 50 37
- Eau potable, assainissement Véolia 09 69 32 35 29